

JUIN JUILLET 2021

LES ECHOS DE CLARA-VILLERACH



bulletin d'informations municipales

EDITO

Un grand merci aux bénévoles et élus qui ont animé la première édition de la Fête de la Nature à Clara-Villerach. Nous espérons nous retrouver autour des feux de la Saint Jean mais suite à l'arrêté préfectoral, nous avons été contraints de les annuler.

La fin du couvre-feu, la fin du port du masque à l'extérieur annonceraient une sortie probable de la crise sanitaire. Probable car le variant Delta circule en France.

Le 30 juin sonnera la fin d'un confinement hybride, nous permettant peut-être enfin de nous réunir sans limite.

Nombreux et nombreuses d'entre nous sont vaccinés, passeport indispensable pour que nos activités reprennent presque normalement. Quelle que soit notre opinion sur le vaccin, soyons prudents, protégeons-nous et protégeons celles et ceux qui nous entourent.

Nous l'attendons. Enfin, nous serons connectés via la fibre optique au cours du dernier trimestre 2021. Notre quotidien à l'heure de l'intensification de la dématérialisation n'en sera que plus facilité. Pour accompagner les plus éloignés, nous avons sollicité, avec la commune de Los Masos, l'accueil d'un conseiller numérique, poste financé par l'État.

Nous remercions l'Assemblée Départementale pour son attribution de subventions, dans le cadre du programme d'Aide à l'Investissement Territorial et de l'appel à projets « Construisons bois dans les Pyrénées-Orientales » permettant de nouveaux aménagements, dont certains seront visibles dès cet été, soit pour la sécurisation de certains lieux, soit pour l'embellissement des villages. Nous attendons avec impatience sa décision en septembre pour la réhabilitation des aires de jeux pour les enfants. L'arrivée de Franck Venet, agent technique polyvalent, accélérera l'ouverture de certains chantiers dont la création du nouveau parking de 15 places à Clara. Canigó Grand Site nous accompagnera, dès septembre, dans la création de boucles de randonnées dont la boucle du bicentenaire.

Notre équipe en concertation avec les Comités d'animation propose un programme de festivités les 10, 11, 13 et 14 juillet. Sonne-t-il les prémices d'une Festa Major à Clara-Villerach ? D'autres rendez-vous festifs rythmeront les deux mois d'été.

Le prochain conseil municipal arrêtera la procédure de l'installation, en septembre, du Conseil Citoyen inscrit dans notre schéma de démocratie participative. 1 an après notre installation, il pourra évaluer nos actions entreprises et émettre des préconisations qui nous accompagneront à mieux répondre aux besoins de toutes et tous.

Dès septembre, nous vous donnons rendez-vous au sein des réunions citoyennes pour aller plus loin ensemble.

Nous vous souhaitons un bel été, de belles vacances.





Commissions Intercommunales

Brèves des réunions auxquelles ont participé vos élus

Commission Sport

Une future piscine couverte à Prades dans les années à venir... La commission sport s'est réunie ce 16 juin afin que lui soit présenté par un maître d'ouvrage le programme technique qui permettra de lancer le concours d'architectes.

Le scénario retenu est le suivant : Un bassin sportif de 250m² avec 4 couloirs de nage ; un bassin détente loisirs de 100m² avec 2 profondeurs pour permettre des cours d'aquagym, aquabike... mais aussi de l'initiation à la nage dans une faible profondeur ; une zone de jeux d'eau de 25m² ; un toboggan de 25m dont le départ et l'arrivée seront à l'intérieur du bâtiment mais le corps du toboggan fermé sur l'extérieur de la structure ; un coin bien-être avec un hammam et deux douches massantes ; un espace extérieur avec un solarium constitué de pelouse, de terrasses et d'une aire de jeux d'eau.

Le site sera implanté sur la piscine actuelle qu'il faudra déconstruire et s'étalera sur la surface du parking en terre, ce qui représente une surface de 5 300m². Il faudra donc jouer sur les niveaux (étage ou sous-sol...) car la structure a besoin de 5700m². Les locaux techniques ou autres devront donc être à un autre étage... aux architectes d'être imaginatifs.

Ont été pensés : l'aire de stationnement (bus, voitures, vélos, vélos électriques avec bornes, 2 roues...), une salle d'activités/réunion, les locaux du personnel, les vestiaires collectifs et les cabines individuelles, l'infirmierie avec un accès sur l'extérieur, des ouvrants entre le bassin intérieur et l'espace extérieur pour une impression dedans-dehors, les économies d'énergie et d'eau dans une démarche de construction Haute Qualité Environnementale...

Tout ça pour la modique somme de 8 500 000€ HT.

Ce projet pourrait aboutir en 4 ans sans compter le temps de recherche des financements. C'est bien là, la contrainte principale. Il faudra donc frapper à toutes les portes avec un projet bien ficelé afin de trouver un maximum de subventions...

Affaire à suivre...

Commission Agriculture

Pour répondre à son objectif de soutien à l'agriculture conflentoise et dans la perspective de renforcer l'approvisionnement des restaurants scolaires en produits biologiques et locaux, la communauté a acquis début 2021 une parcelle de 3ha à Finestret.

En mai, la Communauté de communes a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la mise à bail de cette parcelle à des producteurs. Deux candidatures ont été déposées et les candidats ont été reçus par un jury composé d'élus de la communauté de communes, de représentants élus de la Chambre d'agriculture, du CIVAM Bio (association regroupant les producteurs bio du département) et de Terres Vivantes (association accompagnant les projets de création d'activités agricoles)

Commission Développement Economique

La commission s'est réunie le 17 juin en présence de chargés de mission de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) pour faire un point sur les actions en cours et les projets à l'étude. Le rôle de la commission est de donner un avis sur les dossiers qui seront ensuite soumis aux votes lors du Conseil Communautaire. La CCI appuie la Communauté de communes à travers une convention qui devrait être étendue pour 6 mois supplémentaires sans frais. Dans le cadre de cette convention, la CCI accueille et accompagne les porteurs de projet d'activité économique (37 depuis le début de l'année). Pour les 6 prochains mois, il est prévu que les agents de la CCI se déplacent sur l'ensemble des communes pour échanger sur les projets économiques de l'ensemble du territoire.

A l'ordre du jour aussi, un état des lieux a été fait des demandes de subventions (co-financement Etat-Communauté de Communes) pour les entreprises du Conflent (Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services ou Aides relatives à la crise sanitaire). Déjà près de 122 000 € ont été affectés. La commission s'est prononcée favorablement pour la poursuite de cette opération en 2022.

La commission a également été informée de la réponse par la Communauté de Communes à l'appel à projet national "Fabrique des Territoires" qui pourrait permettre de financer pendant trois ans, un poste dédié à la mise en place d'espaces de travail partagés, Tiers-Lieux, sur le territoire de la communauté de communes.

Commission Enfance Jeunesse

La commission Enfance Jeunesse s'est réunie le mercredi 09 juin. Il a été question de débattre sur la restauration scolaire et sur celle de Fuilla-Sahorre en particulier. Jusqu'à présent le restaurant de Fuilla préparait les repas pour les deux communes mais pendant la crise du COVID, entre autre, les deux gérantes ont cessé leur activité. La communauté des communes a pris le relais et a vu l'occasion de passer cette restauration en liaison froide. De nombreux élus de la Commission Enfance Jeunesse, dont ceux de Clara-Villerach, ont préféré soutenir le commerce local et le maire de Fuilla pour pérenniser l'activité du restaurant du village grâce au recrutement de nouvelles personnes. Nous sommes heureux d'apprendre à ce jour que c'est cette option-là qui serait retenue. Le restaurant devra s'engager à fournir des repas avec un maximum de produits bios et locaux.

Commission Urbanisme

Le 15 juin a eu lieu la commission urbanisme. Le bilan sur la première Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat intercommunale et sur l'Opération Façades 2016-2021 montre l'intérêt des habitants pour cette opération qui a dépassé les objectifs fixés.

La commission a été informée du dépôt de 2 recours en contentieux et 2 recours gracieux concernant le PLUi. L'année 2022 devrait voir une évolution de l'instruction des autorisations d'urbanisme :

- Au 1er janvier : La Saisine par Voie Electronique va permettre d'apporter une valeur légale aux notifications par mail.
- Dans un premier temps, la dématérialisation complète des dossiers commencera à Prades, pour s'étendre rapidement à toutes les communes.

Ces évolutions sont suivies par vos délégués qui vous informeront au fur et à mesure.

Chronique d'un Bicentenaire

Le clocher

1904 réunion du conseil municipal de Clara: "Considérant que l'achat d'une horloge publique, en évitant les contestations et les disputes entre les habitants par suite des arrosages, devient non seulement utile mais indispensable; considérant aussi l'utilité pour les enfants de l'école de connaître l'heure pour la rentrée du matin et du soir; considérant en outre que la commune, ne possédant pas de tour pour placer l'horloge, vu que les cloches ne sont portées que par un campanile ancien, la construction du clocher s'impose aussi de toute nécessité, tant pour placer l'horloge que pour le support des cloches; on est d'avis d'acheter une horloge et de construire un clocher après une vive discussion."

Le clocher de Clara fut donc construit aux chènes d'angle en brique et aux deux étages marqués par des retraites dans des proportions d'élégante simplicité. Extrait de CLARÀ VILLERAC par l'Abbé Albert CAZES

Prévention

C'est l'été, on est bien heureux d'en profiter mais quelques précautions s'imposent !

Vagues de chaleur ou canicule

Lorsque le corps humain est exposé à la chaleur, il active des mécanismes de thermorégulation qui lui permettent de compenser l'augmentation de la température (transpiration, dilatation des vaisseaux...). Il peut cependant arriver que ces mécanismes soient débordés et que des pathologies apparaissent (maux de tête, crampes musculaires, déshydratation, nausées). Le risque le plus grave est le coup de chaleur qui peut entraîner le décès.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle même si ils paraissent insignifiants.

En cas de fortes chaleurs, un numéro d'information est à disposition du public 0800 06 66 66

Moustique Tigre

Originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre s'est propagé sur les 5 continents à cause du commerce international en s'adaptant à différents milieux naturels. Présent dans notre département, il peut transmettre des virus comme celui de la dengue, du chikungunya ou du zika.

Pour cette raison, il fait l'objet d'une surveillance particulière mais chacun d'entre nous peut contribuer à lutter contre sa prolifération. Quelques gestes faciles à adopter :

Détruire les lieux de ponte

-Vider régulièrement les coupelles sous les pots de fleurs et les vases ou les remplir de sable afin de conserver l'humidité et l'eau disponible pour les plantes sans qu'il n'y ait d'eau stagnante

-Retourner ou mettre à l'abri de la pluie les seaux et matériel de jardin

-Recouvrir d'un filet moustiquaire ou d'un tissu les récupérateurs d'eau de pluie

-Introduire des poissons dans les bassins d'agrément : ils mangeront les larves de moustiques

Favoriser le développement des prédateurs des moustiques :

-Soutenir le développement des populations d'oiseaux insectivores (hirondelles, martinets...) , des chauves-souris insectivores (jusqu'à 500 moustiques par nuit !) sans oublier les libellules insectivores aux stades larvaires et adultes en préservant leurs abris par exemple.

Incendie

Nous entrons dans une période à fort risque de feux de forêt (1 juin au 30 septembre). Nous rappelons que les opérations de brûlage des végétaux sont interdites. Les imprudences représentent la principale cause de départ de feux. Seuls les agriculteurs sont autorisés à procéder à des brûlages à condition d'en demander l'autorisation à la DDTM.

Notre commune est soumise à l'obligation de débroussaillage. En zone non-urbaine, les particuliers doivent débroussailler dans un rayon de 50m autour de toute construction, même dans le cas où cette distance dépasse les limites de sa propriété. L'intervention sur fonds voisins doit être réalisée après obtention préalable d'une autorisation par le propriétaire de la parcelle. En zone urbaine, les propriétaires ont obligation de débroussailler l'intégralité de leur parcelle, avec ou sans bâtiment.



Mais quelles sont ces étranges feuilles qui ont poussé sur des arbres de la commune ?

Vous l'aurez peut-être remarqué, mais neuf arbres se sont vu affubler de ce fanion. La commission environnement, constituée essentiellement d'habitants des villages, a été porteuse de ce projet.

Elle a fait l'inventaire grâce aux gens de Clara-Villerach de quelques arbres remarquables en raison de leur âge, leur taille, leur forme ou de leur localisation.

Elle a alors sollicité le Conseil des Jeunes afin d'organiser à l'échelle de la commune, la 15ème édition de la fête de la nature qui a eu lieu partout en France du 15 au 23 mai.



Quatorze enfants ont répondu présents sur les deux samedis : le 15 mai jour de préparation et le 22 mai, jour de la fête de la nature.

Les jeunes ont partagé leur conception sur les arbres remarquables :

« C'est un arbre qui est planté pour faire joli... c'est pas comme les autres... J'en vois un grand de ma fenêtre... Il est multicolore dans chaque saison... Il a une forme bizarre et il est très vieux... »

Lors des différentes animations, ils ont été initiés à identifier quelques essences emblématiques de la région, à fabriquer un herbier, à se repérer sur une carte IGN et sur un plan, à observer l'arbre en détail (son écorce, ses feuilles, ses fleurs, ses fruits), à prendre ses mesures, à récolter les petites bêtes qui y nichent, à comprendre les relations qui se jouent entre les différents êtres vivants autour lui...



Nous espérons que ces arbres remarquables, identifiés par les enfants, seront encore là pour longtemps pour le plaisir et l'émerveillement des petits et des grands.

Nous pouvons, avec votre énergie et vos envies, renouveler chaque année une animation pour la Fête de la Nature sur un thème différent pour petits et grands.

Les possibles sont nombreux : étoiles, abeilles, eau, biodiversité...autres ?

Parlons-en ! Contactez Marie à Villerach (marie.martin.olive@gmail.com) et Simon à Clara (simon.moliner@gmail.com)

A vous de jouer !

Saurez-vous retrouver les 9 arbres remarquables identifiés sur notre commune ?

Vous trouverez le trajet effectué sur le plan ci-dessous. Quelques indices pour vous aider :

Le départ a eu lieu au Cortal en ruine sur la départementale avant d'arriver à Villerach.

Un détour a été fait le long du canal de Bohère en direction de Los Masos. Un autre crochet a été effectué sur le petit sentier au-dessus de l'estafette rouillée.

Il reste des livrets disponibles en mairie si vous souhaitez faire le parcours avec vos enfants.



Le savez-vous ?

Tout au long de sa vie, l'arbre a la capacité d'absorber le CO₂ de l'atmosphère à l'aide de ses stomates, des petits trous, invisibles à l'œil nu, situés sur la face inférieure des feuilles. Il le transforme ensuite en séparant le carbone (le C) et l'oxygène (le O₂).

Le carbone reste emprisonné dans les racines, le tronc et les branches, où il sert à créer la matière organique essentielle à la croissance de l'arbre. L'oxygène, quant à lui, est rejeté dans l'atmosphère...

*Science Presse,
9 février 2021*

Contrairement à certaines idées reçues, les arbres anciens, voire en décomposition ont un rôle crucial à jouer dans la sauvegarde de la biodiversité des forêts. Les îlots de sénescence sont des peuplements laissés en libre-évolution, sans aucune intervention humaine et ce jusqu'à leur écroulement. Ils se composent notamment d'arbres représentant un fort intérêt d'un point de vue biologique, véritables sites protecteurs de la faune et de la flore, mais ayant une faible valeur économique. [...]

Beaucoup de projets se concentrent sur des plantations d'arbres. Or les services attendus pour ces jeunes plantations mettront des décennies à atteindre les bénéfices générés par des écosystèmes aujourd'hui matures.

[...] Pour qu'une forêt soit riche et diversifiée, il est nécessaire qu'elle conserve ses vieux arbres et son bois mort sur pied ou au sol.

Etat sauvage, 11 juin 2020

On sait que les arbres sont connectés les uns aux autres via les racines et nourrissent ainsi les plus faibles. Une étude de l'université de Vancouver a même montré qu'une «mère-arbre» peut détecter ses jeunes plants avec ses racines. On a mesuré qu'elle soutient davantage ces derniers. Les arbres décident bel et bien avec qui ils se connectent. Et ils ont une mémoire. En cas de sécheresse, le bois se déshydrate, se fissure. L'arbre blessé s'en souvient toute sa vie et change de stratégie dès le printemps suivant en réduisant sa consommation d'eau. Les vieux seraient même capables de partager cette information avec les plus jeunes, de les «éduquer».

Ils peuvent avertir leurs congénères d'une attaque d'insectes, appeler à la rescousse les prédateurs des parasites. Les ormes se débarrassent des chenilles en émettant des substances attirant des petites guêpes qui pondent dans celles-ci. [...]

Les scientifiques savent depuis les années 70 que les arbres communiquent, et depuis une vingtaine d'années qu'ils s'appuient aussi pour cela sur «l'Internet des champignons», un vaste réseau de filaments enfouis dans le sol. Simplement, le grand public ne le sait pas...

*Interview de Peter Wohlleben, auteur de
La vie secrète des arbres*

Fête de la nature 2021 A Clara-Villerach



Préparation de la fête par le Conseil des Jeunes et la commission environnement



A la découverte des plantes et des huiles essentielles par Leila



Atelier "Parapluie japonais" identification des habitants de l'arbre, atelier théâtre "Quelle symphonie se joue autour de l'arbre ?"



En exclusivité : Interview avec Franck Venet, nouvel agent municipal



Clara-Villerach : Pouvez-vous vous présenter ?

Frank Venet : Je m'appelle Franck, j'ai 45 ans et je vis à Ballanet.

C-V : Savez-vous quelles sont les qualités qui ont permis de retenir votre candidature à ce poste ?

F.V : Ils ont vu que j'avais pas mal d'expériences en maçonnerie entre autres donc ça les a motivés parce qu'il y a besoin de beaucoup de maçonnerie dans les deux villages.

C-V : Sous quel contrat avez-vous été embauché par la commune ?

F.V : C'est un contrat aidé* de 9 mois avec 1 mois d'essai, renouvelable une fois si je fais l'affaire et qu'ils ont besoin.

C-V : Quels sont vos horaires sur les villages ?

F.V : Pour l'instant jusqu'au 30 juin c'est 9h à midi et de 14h à 17h pour les deux villages et aux heures d'été ça sera 7h à 13h

C-V : Comment est réparti votre emploi du temps sur les deux villages ?

F.V : En fonction des travaux dans un village, il faut que j'y sois.

C-V : Quels travaux vous ont été confiés depuis votre prise de fonction le lundi 07 juin ?

F.V : Je refais un mur en pierres avec des piquets pour mettre le grillage afin que les enfants ne tombent pas quand ils jouent derrière l'école de Villerach.

C-V : Avez-vous rencontré les autres employés municipaux ?

F.V : Oui j'ai rencontré Fred et la secrétaire de mairie. Et j'ai rencontré aussi Pascal, Mme Prats et M. Le Maire.

C-V : Quels sont vos interlocuteurs privilégiés pour donner vos tâches, les directives ?

F.V : Surtout Pascal Ascola, mon tuteur.

C-V : Et pour finir, quel accueil avez-vous reçu dans nos villages ?

F.V : Oh très très bien, franchement j'en suis ravi, autant les habitants que les élus, le Maire. Franchement tout le monde. Ca fait plaisir.

**Contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) de 30h/semaine financé à 80% par l'Etat dans le cadre du plan de relance.*



VIE MUNICIPALE

Stationnement

L'été arrivant, le besoin en stationnement va augmenter.

- constatant des voitures garées dans des espaces gênants la circulation non seulement d'autres véhicules mais aussi de vélos et piétons ;
- constatant le stationnement de véhicules dépassant la semaine sans bouger (voiture ventouse) ;
- Rappelant que dans certaines rues, le stationnement est limité au déchargement ;

Avant toute prise d'arrêté municipal, nous appelons à un effort collectif, à la civilité de chacune et chacun, pour gérer au mieux les espaces collectifs partagés.



Travaux

Villerach

Travaux réalisés :

- Elargissement du caniveau rue du Castell
- Réfection et enduit du muret du parking de l'ancienne école
- Installation du défibrillateur à l'ancienne école
- Grillage de mise en sécurité derrière l'ancienne école
- Pose de garde-corps rue de la Fontaine

Clara

Travaux à venir :

- Aménagement d'un Parking de 15 places rue du Canigó
- Pose de garde-corps rue du Canigó

Sur les deux villages, ont été installés les panneaux d'avertissement pour l'extinction de l'éclairage public nocturne. Pour l'ensemble des travaux de sécurisation, la commune a bénéficié d'une subvention de 12 841€ du Conseil Départemental.

Urbanisme

Déclaration de travaux : Benoît RAMOS 1 rue des violettes à Villerach pour la modification de la porte d'entrée ainsi que l'accès (trottoir), et le remplacement d'une fenêtre par une porte.

Villes et villages fleuris

La commune de Clara-Villerach vient d'adhérer au Conseil National des Villes et Villages Fleuris afin d'obtenir le label régional de village fleuri (2ième fleur) en 2022.

Ce label témoigne d'une stratégie municipale volontaire mise en œuvre, avec l'ensemble de la population et les agents communaux autour de cinq critères : une commune qui améliore la qualité de vie – une commune qui améliore l'image et l'accueil – une commune qui développe l'économie locale – une commune qui favorise le lien social – une commune qui agit en faveur de l'environnement et du zéro phyto.

Le jury régional visitera notre commune au printemps 2022.



La Fibre, ça avance

Le responsable du service Départemental concernant le déploiement de la fibre nous confirme une livraison à 100% de la fibre sur notre commune en 2021.

Une fois les boîtiers installés dans les deux villages, dans le cadre d'une mise en concurrence obligatoire de 3 mois, les opérateurs pourront vous contacter. Charge ensuite à l'opérateur de votre choix d'effectuer le raccordement de votre résidence à ces boîtiers. Nous restons bien sûr à votre disposition et mobilisés pour que les délais soient tenus.



AGENDA DE LA COMMUNE

Photo des enfants entrées des villages

Rendez-vous le **dimanche 4 juillet à 9h** à l'aire de jeux de Clara pour la première prise de vue pour la photo visant au ralentissement des voitures. Ensuite les enfants iront à Villerach. N'oubliez pas d'amener l'autorisation parentale de droit à l'image. Pour plus d'information, vous pouvez contacter Sophie Zuber au 06.62.12.49.04

Démonstration de saponification

Dimanche 4 juillet de 15h30 à 17h30, Leila accueille chez elle à *La Bonne Nature* (sur la traverse entre Clara et Villerach) *La Petite Beauté de Maria* (Savons, huiles végétales, huiles essentielles).

Maria fera une démonstration de la fabrication de savons saponifiés à froid (procédé ancestral). Les cosmétiques de Leila seront disponibles pour ceux qui le souhaitent.

Clara-Villerach en fête

Une soirée catalane est organisée le **10 juillet à partir de 19h** sur la place de la République par le comité des fêtes avec buvette et snack.

Concert du chanteur catalan Ramon Gual à 21h.

Le **11 juillet à 19h** à la salle des fêtes de Villerach un apéro concert est offert en partenariat entre la municipalité et des artistes et musiciens du Conflent dans une ambiance guinguette villageoise.

Réservez vos soirées pour la fête nationale : le **13 juillet** à Villerach et le **14 juillet** à Clara **à partir de 19h30**.



Chantier collectif au Cortal de Villerach

Journée citoyenne **à partir de 7h le Samedi 10 Juillet** pour débroussailler les parcelles communales autour de la grange et pour sécuriser le bâti existant. Venez participer à ce moment collectif et convivial. Pour clôturer l'évènement, une grillade sera offerte par la municipalité à 13h00 sur site.

Munissez-vous d'outils de jardinage ou de petite maçonnerie.

Merci de vous inscrire auprès de Stéphane au 0633965416

Avis aux boulistes

Les rendez-vous du vendredi soir ont repris au boudrome de Clara à partir de 20h30

Information paroissiales

Des messes seront célébrées les samedi **3 juillet, 7 août et 4 septembre** à 16h30 à Clara.

Cours de catalan

Si des personnes de la commune sont intéressées par des cours de catalan, merci de prendre contact avec Didier Olive au 0637762846

Collecte des bouchons

A partir de maintenant, vous pouvez déposer dans les bacs prévus à cet effet à proximité des poubelles publiques, toutes les sortes de bouchons et capsules (liège, métal, plastique, petits, gros...)



AUTRES EVENEMENTS DANS LE CONFLENT



Ciné Rencontres de Prades du 17 au 23 juillet

L'association des Ciné Rencontres souhaite placer cette édition sous le signe des retrouvailles et du bonheur de vous accueillir pour partager de grandes émotions de cinéma.

Pour nous accompagner dans cette belle fête, l'image lumineuse d'un couple mythique du cinéma français, Simone Signoret et Serge Reggiani, dans le magnifique film de Jacques Becker, Casque d'or a été choisie. Pour rendre hommage à Simone Signoret, dont nous fêtons le centenaire de la naissance cette année, nous aurons le plaisir de revoir quatre films de son exceptionnelle carrière, dont Casque d'or de Jacques Becker (1952) et Les chemins de la haute ville de Jack Clayton (1959). Cette édition est dédiée à Bertrand Tavernier, qui fut l'invité de notre festival en 1998.

Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur.

Plus d'informations, réservation de pass et de billets : <https://www.cine-rencontres.org/>

Festival Pablo Casals du 30 juillet au 13 août

Le Festival Pablo Casals de Prades est l'un des rares à être né du mélange inattendu d'un besoin artistique très fort et de la position passionnément engagée d'un humaniste et artiste exceptionnel.

Fidèle à l'esprit de son créateur, il propose à côté des grands chefs-d'œuvre de la musique de chambre la découverte de répertoires moins connus, classiques ou contemporains. Il accueille chaque année des solistes mondialement reconnus. Sans aucun doute l'un des plus anciens festivals existants, il est l'un des plus novateurs dans la recherche de répertoires et de nouveaux talents.

Le Festival Pablo Casals, c'est aussi un animateur culturel

et social dans le Conflent. En partenariat avec l'Ecole de musique et les établissements scolaires du Conflent, le Festival Pablo Casals organise des rencontres avec les enfants et les jeunes pour leur faire découvrir la musique de chambre.



FESTIVAL
PABLO
CASALS
PRADES

Programme, tarifs et réservations sur le site <https://prades-festival-casals.com/programme-2021/>

Marchés Festifs de la Vallée du Llech



**3 JUILLET
31 JUILLET
28 AOÛT 2021**

**LES SAMEDIS SOIR
ESTOHER
ESPIRA-DE-CONFLENT
ENTRÉE GRATUITE**

LES MARCHÉS FESTIFS ESTIVAUX

Les **Marchés de Producteurs de Pays** sont de véritables marchés où vous ne rencontrerez que des agriculteurs et leurs amis artisans.

Sur les marchés d'Estoher et Espira-de-Conflent, venez retrouver le meilleur des saveurs et des terroirs en musique : fromages de vache, brebis, chèvre, terrines et pâtés, viandes, miels, fruits et légumes, vins, jus de fruits, douceurs sucrées ou salées, produits artisanaux de créateurs...

MARCHÉS FESTIFS ESTIVAUX

MARCHÉS FESTIFS ESTIVAUX

- **ESPIRA-DE-CONFLENT** : le 03 juillet 17h - 22h
- **ESTOHER** : le 31 juillet 17h - 22h
- **ESPIRA-DE-CONFLENT** : le 28 août 16h - 20h
- **ESTOHER** : le dimanche 26 septembre 10h - 15h

Retrouvez également les marchés de convivialité

A ESTOHER, de 9h30 à 12h30
les dimanches matin des semaines paires
sauf 04/07, 29/08, 26/09, 19/12

RENSEIGNEMENTS
06 28 14 71 86

RESPECT DES DISTANCES | PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE | DÉSINFECTION SYSTÉMATIQUE

Venez NOUS VOIR
@bienvenue.ferme.66

BIENVENUE à la ferme

Marchés des Producteurs de Pays

www.bienvenue-a-la-ferme.com | www.producteurs66.com